

AMAP LE PANIER DE LA GUINGUETTE

procès verbal de l'assemblée générale du 28 mars 2018

Etaient présents : Mmes et Mrs BARBU, BERLU, BILL, BLAISE, BOSTON, CACHOT, CARRE, CHASSE, COULAND, DELFORGE, DEL TORCHIO, DIDIERGEORGES, EGIDO-PETIT, ISSAD, JEAN-BAPTISTE, LATOU Guillaume, LATOU Michel, LEVASSEUR, MENDY, MULOT, PALLUAULT, RAVEAU, RES, ROBERT, ROLLAND, THOMAS, URBAIN, YAMANI.

Représentés : Mmes et Mrs BREME, CHAULET, FOUCAULT, GHOMRASNI, GUILLAUMAIN.

Absents : Mmes et Mrs ACHERE, AUMONT, BAUMERT, BURGARD, COANT, DIENG, DOLLEANS, DRICI, GIROUARD, LEBRIS, LE MOAL, PEGUAY, PEYTROUX, PIERCY, PINHEIRO.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE 2017

Votes : pour : 33 contre : 0 abstention : 0

Voté à l'unanimité

RAPPORT MORAL

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez à nos activités et au développement de notre association. En effet, « le panier de la guinguette » vit grâce à la participation de tous, aussi je vous remercie pour votre présence ce soir.

Je rappelle que notre association a pour but de promouvoir une agriculture durable, socialement équitable et écologiquement saine, de soutenir les agriculteurs de proximité désirant s'engager dans une production respectueuse de l'environnement et de la biodiversité, de mettre en relation les producteurs et les consommateurs.

RAPPORT D'ACTIVITE

Nous totalisons 48 membres dans notre association.

Le nombre d'adhérents reste stable malgré les départs de certains. Les arrivées au cours des deux saisons nous ont permis d'atteindre le nombre de 41 adhérents pour les légumes (3 grands paniers et 38 petits paniers) à ce jour.

Les contrats œufs ont augmenté aussi et sont passés à 40 adhérents soit une distribution de 522 œufs par quinzaine.

En ce qui concerne l'organisation des distributions, nous avons constaté un léger fléchissement des inscriptions volontaires ce qui nous a amené à vous proposer une inscription informatisée. Le nouveau système semble vous satisfaire puisque nous constatons la participation de tous. Nous constatons tout de même quelques oublis des personnes s'étant inscrites pour une permanence. Nous vous demandons de respecter les dates auxquelles vous vous êtes engagés.

Nous remercions les amapiens qui pratiquent une excellente rotation des sacs en papier ce qui nous permet d'économiser sur cette fourniture.

En fin d'année 2016, nous avons demandé et obtenu une subvention de la commune qui s'élevait à 400€ et nous a permis l'acquisition de la 3 -ème balance nécessaire.

Fin 2017 nous avons renouveler notre demande de subvention de 400€ qui a été accordée et nous permettra de nous équiper d'un ordinateur portable et d'une imprimante. Nous remercions monsieur le maire et le conseil municipal pour le vote de ces subventions.

Comme chaque année, nous étions présents en mai lors de Pierrefit'Equité, notre association y a également tenu le stand du troc de plantes. Nous avons aussi participé au Forum des associations en septembre.

Cette année nous serons encore présents pour ces deux événements pierrefittois.

Votre présence sera sollicitée pour ces deux journées d'animation.

Notre projet de site internet n'a pas pu aboutir. Nous avons demandé un devis à un professionnel pour la création d'un site mais cette dépense était trop importante au regard de notre budget.

Dominique PALLUAULT notre trésorière a mis à jour de notre blog existant depuis la création de notre association.

Comme chaque année, plusieurs ventes exceptionnelles vous ont été proposées.

Mme FLANDRE du Bio Verger du Rieux est venue fin mars 2017 vendre ses pommes, jus, confitures et gelées.

Elle est revenue début juin pour une vente d'asperges.

Les conditions climatiques du printemps 2017 n'ont pas permis de nouvelles ventes de pommes du Bio Verger du Rieux. Nous espérons pouvoir inviter Mme Flandre de nouveau en 2018 suivant récolte.

Pour la viande de bœuf bio, race Salers, notre collaboration avec Gonzague PROOT a été reconduite en novembre pour 17 personnes ayant commandé 150 kg de viande livrés.

Nous remercions Frédéric Baumert qui était le référant pour cette commande.

La commande initialement prévue en juin n'a pas eu lieu faute de quantité suffisante commandée.

En décembre M Marc CHARBONNEAU président de L'association « à l'école des abeilles » est venu vendre le miel du rucher de Pierrefitte ; Miel'fitte .

Ce miel a obtenu une médaille d'argent au concours des miels d'Ile de France.

Pour les raisons climatiques du printemps dernier préjudiciables à la récolte « l'école des abeilles » n'a pu venir qu'une seule fois.

Benoit DELTORCHIO a proposé une vente de fromages de Franche-Comté (comté, morbier, raclette, cancoillotte) afin aider au financement d'un voyage scolaire.

Nous remercions Christophe PIERCY qui s'est chargé de notre commande de saumon pour les fêtes auprès de l'artisan l'Atelier du saumon de Saint-Denis.

Michel et Dominique ont proposé à plusieurs reprises des fromages de chèvre appellation Selles sur Cher et crottin de Chavignol.

Ces commandes ont atteint plus de 50 fromages à chaque fois.

Nous sommes en contact avec « Le pain d'Hervé », boulangerie bio d'Espaubourg (Oise) avec qui nous étudions une possibilité de contrat suite à une première commande récente.

Pour le contrat œufs, M DEVILLERS nous a fait savoir en novembre qu'il désirait arrêter, nous avons donc recherché un autre éleveur producteur d'œufs. A ce jour nous n'avons pas encore de réponse positive de sa part.

Nous sommes à votre écoute pour connaître vos souhaits afin de rechercher d'autres producteurs.

Votes : pour : 33 contre : 0 abstention : 0

Voté à l'unanimité

RENOUVELLEMENT DU BUREAU

Aucun membre du bureau ne souhaite démissionner.

Personne n'a proposé sa candidature.

Le bureau est renouvelé à l'identique

Votes : pour : 33 contre : 0 abstention : 0

Voté à l'unanimité

PRESENTATION DES COMPTES

Les comptes de l'association, pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, se soldent par un excédent de 873,41 euros.

Ce résultat prend en compte les subventions de la Commune de Pierrefitte sur Seine pour un total de 800,00 euros :

- 400,00 euros au titre de 2016, votée en fin d'année 2016, dont le montant a été reçu sur les comptes début 2017.

400 euros pour l'année 2017 dont le montant a été reçu en avril 2017.

Il comprend également 552,00 euros de cotisations des adhérents (46 cotisations), dont celles des adhérents partis ou admis en cours d'année. Ce qui explique le montant supérieur au nombre d'adhérents actifs.

Les principales dépenses ont été l'achat d'une troisième balance nécessaire aux distributions ainsi que les menues dépenses administratives et de convivialité de l'AMAP.

Les fonds disponibles serviront à investir dans un ordinateur portable pour faciliter la gestion administrative de l'AMAP.

Votes : pour : 33 contre : 0 abstention : 0

Voté à l'unanimité

INFORMATION ET DECISION POUR CONTRAT PAIN

Onze personnes sont intéressées pour renouveler une commande de pain tous les 15 jours.

Une nouvelle commande « découverte » est proposée avant de choisir une formule de contrat.

INTERVENTION D'HELENE

Hélène remercie l'ensemble des adhérents pour leur soutien dans sa démarche ainsi que les membres du bureau pour leur investissement.

Elle nous informe que le changement de lieux de production n'aura pas lieu et qu'elle restera sur ses terres actuelles.

Hélène est en avance par rapport aux années précédentes. Les deux petites serres sont pleines de légumes qui attendent le réchauffement du sol. L'absence de serre chauffée implique un début poussif dans les serres suite à la météo actuelle.

Cette année encore, les rongeurs posent problème.

Hélène a changé de producteur de plants suite à des problèmes de régularité de livraison. Afin de varier le panier et pallier à la perte de certains légumes, Hélène s'approvisionne en endives et pois cassés auprès d'autres producteurs.

Elle prévoit de planter environ une cinquantaine de légumes par an. Elle essaie de mettre le plus de variété dans les champs.

Elle nous informe que le climat plus froid de la Picardie entraîne un mois de retard par rapport à d'autre région, retard qu'elle pallie avec une production sous serre.

Elle envisage de faire creuser un ou deux puits dans la zone marécageuse de son exploitation et la création d'un plan d'eau avec une île pour la réverbération pour créer un « effet micro-climat » en cas de chaleur.

Plusieurs adhérents reviennent sur la présence de carottes et de pommes de terre dans le panier depuis le mois d'août et le manque de variété. Hélène indique faire de son mieux et livre selon sa production en tenant compte des contraintes climatiques de la région.

Elle a d'ailleurs fait plus attention pour les grands paniers au cours de l'année suite aux remarques des adhérents.

Elle joue le jeu de la transparence et de l'éthique d'une AMAP. Les paniers qu'elle constitue montrent la réalité de terrain d'un petit producteur.

La discussion met en évidence le besoin de communiquer plus pour éviter l'incompréhension du manque de variété. Il est décidé d'un message hebdomadaire de la part d'Hélène afin de donner des nouvelles de la production et d'indiquer le contenu du panier.

QUESTIONS DIVERSES

Nous ne changerons pas encore de locaux dans les mois à venir.

Séance levée à 21h20

Michel LATOU, président

Dominique PALLUAULT, trésorière

Martine MENDY, secrétaire

INFORMATION ET DECISION POUR CONTRAT PAIN

Une nouvelle commande « découverte » est proposée avant de choisir une formule de contrat. Onze personnes sont intéressées pour renouveler une commande de pain tous les 15 jours.

INTERVENTION D'HELENE